

**Canicule : dans les Yvelines comme partout ailleurs,
la mise en danger des élèves et des personnels
a continué !**



Durant toute la fin de l'année scolaire passée, la canicule nous a saisi·es et nous avons pu constater de nouveau l'impréparation des établissements scolaires et les décisions hasardeuses du ministère et des hiérarchies, alors même que ces situations ont lieu plusieurs fois chaque année maintenant.

En juin, la canicule a duré 10 jours.

10 jours durant lesquels les élèves et les personnels ont subi des températures extrêmes dans les classes : 30°C, 40°C parfois 50°C étaient relevés dans les salles et dans les cours extérieures.

10 jours où nous avons vu des personnels et des élèves assis·es ou allongé·es dans les couloirs, lorsque ceux-ci étaient plus frais, où nous avons vu des élèves transpirant·es et rouges de chaleur, les larmes aux yeux ou ulcéré·es de ne pas savoir comment trouver du bien-être, où nous avons entendu les collègues parents de jeunes enfants parler de leurs nuits écourtées et de leur épuisement.

10 jours durant lesquels le ministère de l'Éducation nationale et les hiérarchies ont improvisé et n'ont pas pris au sérieux les risques pour la santé de toutes, malgré les avertissements et les recommandations de tous les organismes officiels comme le ministère de la santé ou l'organisation mondiale de la santé. Et pourtant, des fiches Santé et sécurité au travail ont été remplies à de nombreuses reprises, des malaises d'élèves et de personnels ont été signalés...

10 jours durant lesquels nous avons toutes souffert, physiquement et psychiquement, à devoir accueillir un maximum d'élèves dans des conditions dangereuses, avec la sensation de devoir assumer l'irresponsabilité des décideurs et décideuses.

Les aménagements ont été bien tardifs, souvent déclenchés après le passage en vigilance rouge du département, le dimanche 21 juin, alors que nous suffoquions déjà depuis 5 jours.

Car, en effet, il fallait que nous soyons dans les établissements, coûte que coûte ! Il fallait que nous travaillions, il fallait que les élèves travaillent !

- Des examens ont été maintenus à l'Université de Versailles Saint-Quentin, malgré des températures allant jusqu'à 36°C.
- Les épreuves du baccalauréat ont été maintenues, avec parfois des épreuves d'endurance sous 30°C. Des oraux ont eu lieu jusqu'au mercredi 24 juin, à 14h.
- L'épreuve du brevet du vendredi 26 juin, où il a fait jusqu'à 40°C à l'extérieur, a été maintenue. Ceci après 9 jours de canicule, dans des établissements qui macéraient dans leur chaleur non évacuée la nuit et après plusieurs mauvaises nuits pour toutes. Des élèves se sont d'ailleurs endormi·es durant l'épreuve.
- Si certains établissements ont pu acheter des ventilateurs, dans d'autres, il fallait compter sur les personnels et les familles pour prêter les leurs !
- Les pannes de courant qui ont eu lieu sur certains secteurs comme Triel, Mantes-la-Jolie, les Mureaux ou encore Limay, ont aggravé la situation dans les écoles et dans les foyers.

- Sauf rares exceptions, les personnels de direction ont attendu la vigilance rouge et les consignes préfectorales pour proposer aux familles qui le pouvaient de garder les enfants à la maison.
- Tardivement, les cours de l'après-midi ont été annulés (ou bien entièrement, ou bien partiellement...) mais des conseils de classe ou d'administration ont été maintenus en fin de journée, y compris lorsque les personnels ont réclamé une visio, pour pouvoir se mettre à l'abri de la chaleur dans leurs propres logements.
- Des mairies irresponsables ont refusé que les emplois du temps des collègues Atsem soient aménagés.
- L'obsession pour le travail est telle qu'il est même des établissements où les chef-fes imposent des journées de prérentrée plus longues, pour compenser les heures non travaillées du fait de la canicule !
- Enfin, ce n'est qu'au passage en vigilance rouge, alors même que les températures étaient déjà extrêmes dans les établissements, que les personnels dit-es vulnérables se sont vus proposer la possibilité de ne pas se rendre au travail ! Mais là encore, les inégalités de traitement ont été perceptibles : des collègues AESH, par exemple, ont dû remplir des attestations sur l'honneur témoignant de leur vulnérabilité, contrairement aux autres catégories de personnels.

On voit bien, avec toutes ces situations issues de plusieurs établissements des Yvelines, à quel point le manque de clarté et de préparation conduit à la mise en danger des individus lors de ces épisodes caniculaires. Le caractère aléatoire des décisions amplifie les risques et le sentiment d'insécurité. Le cas par cas ne peut en aucun cas se substituer à un cadrage commun.

Nous appelons les personnels à se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail en signalant les situations dangereuses pour leur santé et pour celle des élèves dans le Registre santé et sécurité au travail, en s'emparant du Document unique d'évaluation des risques professionnels et en s'adressant directement à leurs chef-fes de service pour exiger la mise en place d'un protocole clair, précis et activable rapidement, a minima sur la base des recommandations ministérielles qui ne sont toujours pas respectées dans trop d'établissements.

Le faire en cours d'année, avant les grandes chaleurs, permettra sans aucun doute de mieux inciter nos hiérarchies à anticiper et agir!

Pour atténuer les effets de la canicule et assurer au mieux la protection des élèves et des personnels, SUD éducation 78 exige :

>> Un protocole clair, précis et activable rapidement dans tous les établissements, inscrit dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), comportant les éléments suivants :

- La mise à disposition d'eau et l'installation de points d'eau pour se rafraîchir.
- Dès 28°C dans les classes, l'annulation de tous les cours de l'après-midi et la possibilité pour les élèves comme pour les personnels, notamment vulnérables, de ne pas se rendre dans les établissements, avec au besoin un système tournant pour assurer la surveillance des élèves qui seraient présent-es ; et ceci, sans mise en place de cours en distanciel car

les capacités cognitives sont largement impactées durant la canicule et de nombreuses familles ont des logements qui ne les protègent pas. Des cours en distanciel accentueraient ainsi les inégalités entre les élèves qui disposent de logements les protégeant de la chaleur et celles et ceux dont les logements sont des fournaises. De même, les cours et réunions annulés du fait de la canicule ne sauraient donner lieu, a posteriori, à du temps de travail supplémentaire, considéré comme un rattrapage !

- Dès 30°C, l'annulation des événements sportifs ou festifs extérieurs.
- Le repérage clair et diffusé à tous les personnels des salles les plus chaudes / les moins chaudes.
- Si des conseils de classe, d'école ou d'administration doivent se tenir, qu'ils puissent se faire en distanciel.
- L'adaptation des services de restauration, pour protéger les personnels agent-es : repas froids ; décalage de la plonge à des horaires plus favorables ; aménagements des horaires.

>> Un investissement des collectivités territoriales et de l'État dans l'adaptation et la rénovation des établissements :

A minima, des solutions provisoires comme :

- l'investissement dans des machines programmables pour la plonge, à déclencher la nuit afin de limiter les effets de la chaleur dégagée sur les agent-es ;
- la mise à disposition de ventilateurs pour les salles de classe et les bureaux ;
- la réparation des fenêtres qui ne ferment pas ;
- la réparation de tous les volets extérieurs et l'installation de volets extérieurs là où il n'y en a pas ;
- l'installation de film de protection solaire sur les fenêtres exposées au soleil.

A plus long terme, nous réclamons une application des mesures déjà proposées par les organisations syndicales pour rénover le bâti scolaire et l'adapter aux conditions climatiques.

<https://www.sudeducation.org/communiqués/communique-unitaire-lecole-bien-dans-ses-murs-pour-une-renovation-ecologique-du-bati-scolaire-public/>

<https://www.sudeducation.org/lecole-bien-dans-ses-murs-pour-une-renovation-ecologique-du-bati-scolaire/>

<https://www.sudeducation.org/tracts/sud-education-appelle-a-rejoindre-les-luttes-environnementales/>

<https://www.sudeducation.org/brochures/brochure-n92-changer-lecole-pas-le-climat/>

SUD éducation 78 est à vos côtés !

Comment nous contacter ?

Par mail : sudeducation78@ouvaton.org

Par téléphone : 07 52 08 85 03 (bassin de Trappes - Versailles)

06 71 48 60 88 (bassin de Mantes – Thoiry)

06 01 77 93 49 (bassin des Mureaux – St Germain)

